



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication

360 Albert St. / 360, rue Albert

12th Floor / 12ième étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Vidéos de recrutement MDN	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8B43-160006/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W8B43-16-0006	Date 2016-10-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CX-026-71739	
File No. - N° de dossier cx026.W8B43-160006	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-03	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Andruchow(CX Div.), Cassandra	Buyer Id - Id de l'acheteur cx026
Telephone No. - N° de téléphone (613) 993-7846 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 001

Cette modification est émise afin de A) modifier la Demande de propositions (DDP) et B) répondre aux questions :

A) MODIFICATIONS :

À l'ANNEXE C GRILLE D'ÉVALUATION, C.1.2,

Supprimer:

Très bien (25 points) : La description ou les renseignements fournis dans le traitement de la production permettent de visualiser facilement la structure du scénario et l'approche créative. La structure globale se tient très bien du début à la fin. Le projet de scénario est solide et convaincant. Le contenu est exact ou en majeure partie exact. L'aspect de cette production n'est ni ambigu ni inadéquat. Un bon script peut également être fourni.

Excellent (30 points) : On peut clairement se représenter la structure du scénario et l'approche créative du traitement de la production. La structure globale se tient très bien du début à la fin. Le projet de scénario est très solide et convaincant. Le contenu est exact. D'autres moyens sont utilisés pour aider à visualiser le contenu/l'aspect de la vidéo, notamment des maquettes ou des scénarios-maquettes illustrés. Un solide script peut également être fourni.

Inserer:

Très bien (25 points) : La description ou les renseignements fournis dans le traitement de la production permettent de visualiser facilement la structure du scénario et l'approche créative. La structure globale se tient très bien du début à la fin. Le projet de scénario est solide et convaincant. Le contenu est exact ou en majeure partie exact. L'aspect de cette production n'est ni ambigu ni inadéquat.

Excellent (30 points) : On peut clairement se représenter la structure du scénario et l'approche créative du traitement de la production. La structure globale se tient très bien du début à la fin. Le projet de scénario est très solide et convaincant. Le contenu est exact. D'autres moyens sont utilisés pour aider à visualiser le contenu/l'aspect de la vidéo, notamment des maquettes ou des scénarios-maquettes illustrés.

B) QUESTIONS :

Question 1 : À l'Énoncé des travaux, il est mentionné *que* : « Des entrevues filmées seront menées avec des porte-parole anglophones dans le cas des vidéos en anglais, et des porte-parole francophones en ce qui concerne les vidéos en français. »

et que...

(A. 4 Portée des travaux)

« Les vidéos illustrant les avantages qu'entraîne l'exercice de ces métiers, tant sur le plan personnel que professionnel, constitueront un outil inspirant. Il faut faire ressortir les attraits des fonctions de base et mettre l'accent sur la formation et les possibilités opérationnelles et professionnelles de chacun des métiers et groupes professionnels. »

Question 1a : Plusieurs des vidéos existantes adoptent une approche où le militaire a appris par cœur (ou lis sur un télé-prompteur) un texte préalablement écrit et approuvé. Dans les vidéos à produire, souhaitez-vous garder la même approche qui permet le plein contrôle du contenu ou plutôt une véritable approche « entrevue » avec des réponses non scriptées.

Réponse 1a : La personne interviewée apprendra par cœur (ou lira sur un téléprompteur) un texte préalablement écrit et approuvé, mais on lui posera aussi des questions auxquelles elle pourra répondre librement ou en se fondant sur son expérience personnelle.

Question 1b : Dans l'éventualité où c'est un texte à lire, le client fournira-t-il un script de base ou la maison de production est-elle responsable de développer tout le script?

Réponse 1b : Nous (le client) sommes responsables du texte final, mais nous accepterons les idées et demanderons l'aide d'une maison de production au besoin. Il sera également possible de poser d'autres questions auxquelles la personne interviewée pourra répondre librement et en se fondant sur son expérience personnelle.

Question 2 :

1.1 ÉVALUATION TECHNIQUE

1.1.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

O.1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

« Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède au moins cinq (5) ans d'expérience dans le tournage et la production de vidéos professionnelles destinées au Web et à d'autres médias. »

Si une entreprise-soumissionnaire existe depuis moins de 5 ans mais que les dirigeants-propriétaires ont une très grande expérience (plus de 10 ans) dans le tournage et la production de vidéos professionnelles destinées au Web et à d'autres médias et que l'entreprise soumissionnaire répond à toutes les autres exigences obligatoires, est-elle jugée admissible et considérée comme avoir répondu avec satisfaction à ce critère obligatoire?

Réponse 2 : Les projets de services de production audiovisuelle décrits doivent démontrer l'expérience du soumissionnaire. Les projets soumis dans le cadre desquels le travail a été effectué par au moins une (1) des ressources du soumissionnaire pour le compte d'une autre société ne seront pas acceptés. Nous demandons au soumissionnaire de démontrer l'expérience de la société, pas l'expérience des personnes qui y travaillent. Les projets cités en exemple doivent avoir été produits par la société qui présente la soumission. La société doit exister depuis au moins cinq ans.

Question 3 :

1.1 ÉVALUATION TECHNIQUE

1.1.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

O.2 Expérience de l'entreprise – projets relatifs aux services de production audiovisuelle

"Le soumissionnaire doit décrire trois (3) projets de services de production audiovisuelle pour lesquels il a dû fournir, dans le cadre d'un contrat, des services de production audiovisuelle de portée similaire aux exigences décrites à l'annexe « A » Énoncé des travaux. »

Les projets de services présentés doivent-ils porter exclusivement sur des mandats de recrutement?

Réponse 3 : Non, les vidéos qui montrent une expérience semblable dans la production vidéo que vous choisissez pour démontrer l'expérience de votre société n'ont pas à avoir d'objectif ou de mandat de recrutement.

Question 4 :

1.1 ÉVALUATION TECHNIQUE

1.1.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

O.2 Expérience de l'entreprise – projets relatifs aux services de production audiovisuelle

"Tous les services de production audiovisuelle suivants doivent avoir été fournis par le soumissionnaire dans le cadre du projet : les maquettes et les scénarios; le montage des images, la bande sonore, le montage, le mixage, l'animation et la conception graphique. »

Question 4a : Un projet similaire où la maison de production devait travailler directement avec l'agence de publicité du client et où l'agence était responsable de certains aspects du projet est-il jugé acceptable?

Réponse 4a : Les projets soumis dans le cadre desquels le travail a été effectué par au moins une (1) des ressources du soumissionnaire pour le compte d'une autre société ou agence ne seront pas acceptés. Nous demandons au soumissionnaire de démontrer l'expérience de la société, pas l'expérience des personnes qui y travaillent ou l'expérience des sous-traitants ou partenaires. Les projets cités en exemple doivent avoir été produits par la société qui présente la soumission.

Question 4b : Un projet similaire où la maison de production devait produire des vidéos s'inscrivant en continuité (même approche) avec d'autres vidéos déjà produites dans la même série est-il jugé recevable?

Réponse 4b : Oui – c'est recevable.

Question 5 :

Annexe B - Base de paiement
B.1 TAUX HORAIRES FERMES

Dans la grille de soumission financière, le poste « service de montage vidéo » (pré-montage et montage direct) doit-il inclure les frais pour la salle de montage?

Réponse 5 : Oui, veuillez inclure tous les frais.

Question 6 :

B.2 COÛTS DE PRODUCTION

"Les coûts de production applicables en vertu de B.2.1 n'incluent pas le personnel, les opérateurs d'équipement, l'équipement (sauf la location de caméras), les matériels ou tous les autres frais applicables requis pour la prestation des services facturés en fonction des taux horaires indiqués à B.1. Les coûts de production comprennent notamment :

- la location de la caméra;
- la location du studio;
- la musique (pièces musicales et compositions originales);
- les accessoires qui ne sont pas construits/fabriqués/fournis par l'entrepreneur."

En B.2, la liste spécifie « la location de la caméra ». Pouvons-nous prendre pour acquis que tous les coûts pour la location d'équipements (caméras, éclairage, machiniste, etc.), pour les salles de montage (hors ligne et en ligne) et pour le studio pour le montage/mix sonore, font partie des coûts de production et par conséquent, sont exclus des tarifs horaires demandés dans la grille de soumission financière.

Réponse 6 : Veuillez inclure toutes les dépenses.

Question 7 : Combien d'années d'option sont possibles dans le cadre de ce contrat? Le document de DP mentionne 3 ans et 4 ans à différents endroits. P. ex. aux sections 1.2 et A.4.2 et dans la feuille de calcul financier, on indique 3 années d'option. Toutefois, à la section 6.4.2, on indique 4 années d'option. Pourriez-vous préciser?

Réponse 7 : Il y a 3 années d'option. La section 6.4.2 sera modifiée (version anglais seulement).

Question 8 : En ce qui concerne les taux horaires pondérés A et B figurant à la section B.1, ce taux horaire devrait-il être un montant horaire qui comprend tous les services énumérés combinés ou seulement un taux qui s'appliquerait à chacun des services énumérés sous A et B?

Réponse 8 : Le taux horaire pondéré est un taux qui s'appliquerait à chacun des services énumérés sous A et B.

Question 9 : En ce qui concerne le taux horaire pondéré A figurant à la section B.1, est-ce que cela signifie que le taux d'un technicien du son devrait inclure tout son matériel de sonorisation? Et est-ce que le taux d'un éclairagiste doit inclure tout l'équipement d'éclairage nécessaire?

Réponse 9 : Le taux horaire ferme proposé de la société devrait inclure tout l'équipement nécessaire associé à la catégorie de service. Conformément à l'annexe B, B.1 Taux horaires fermes, « Toutes les dépenses normalement engagées dans la prestation des services (c.-à-d. [...] équipement [...] sont comprises dans les taux fermes indiqués ci-dessous, et elles ne seront pas admises à titre de frais directs dans le cadre du contrat. »

Question 10 : Certaines maisons de production possèdent leurs propres caméras et d'autres non. Pour celles qui les possèdent, le coût de cette caméra ainsi que de l'éclairage, de l'équipement de machinerie et d'atelier doit-il être compris dans le taux horaire pour la cinématographie? Cela ne semble pas juste si les maisons qui ne possèdent pas leur équipement n'ont pas à inclure ces montants dans leur taux pour la cinématographie, elles auront par conséquent des taux beaucoup plus bas.

Réponse 10 : Les maisons qui ne possèdent pas leur équipement devraient inclure le coût de location de l'équipement dans leurs taux horaires fermes.

Question 11 :

1.1 ÉVALUATION TECHNIQUE

1.1.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

O.1 EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE - PROJETS DE SERVICES DE PRODUCTION

AUDIOVISUELLE

« Pour chaque description de projet soumise, la date de début du projet doit être postérieure au 1er janvier 2010 et le lieu du projet doit être au Canada. »

Nous aimerions obtenir des précisions quant à cette exigence.

Nous avons produit une vidéo semblable (à celle demandée par le MDN) pour une fondation canadienne. Cette fondation offre de l'hébergement à des étudiants canadiens, mais est établie dans un pays étranger. Vu le sujet de la vidéo, nous avons dû réaliser et tourner certaines entrevues et images (B-Cam) à l'extérieur du Canada.

Toutefois, la plupart des entrevues ont été réalisées et tournées au Canada.

À l'exception des scènes susmentionnées, tous les aspects du projet ont été gérés et réalisés au Canada (le scénario, la préproduction, le tournage, la postproduction) par une équipe 100 % canadienne. Dans ces circonstances, peut-on considérer le Canada comme étant le lieu du projet (rendant ainsi ce projet admissible)?

Réponse 11 : Oui, le projet a été principalement réalisée au Canada, donc il serait admissible.

Question 12 : C.1.2 : L'aperçu du traitement proposé pour la production est facile à visualiser.
(Maximum 30 points – Minimum : 21 points)

Le soumissionnaire doit, à tout le moins, démontrer la vision proposée en fournissant des maquettes, des scénarios en images ou des scénarios-échantillons pour garantir une visualisation claire de la structure et de l'approche créative du traitement de la production.

Excellent (30 points) : On peut clairement se représenter la structure du scénario et l'approche créative du traitement de la production. La structure globale se tient très bien du début à la fin. Le projet de scénario est très solide et convaincant. Le contenu est exact. D'autres moyens sont utilisés pour aider à visualiser le contenu/l'aspect de la vidéo, notamment des maquettes ou des scénarios-maquettes illustrés. Un solide script peut également être fourni.

Question 12a : Dans le cadre de notre proposition, pouvons-nous nous limiter à fournir un seul scénario-type (scénario-image) ou le client souhaite-t-il obtenir un scénario par vidéo à produire?

Réponse 12a : Nous demandons des exemples qui démontreraient l'approche globale d'un fournisseur à une production vidéo. Nous voulons savoir comment le fournisseur a été en mesure de présenter une production et de lier le contenu et les scénarios aux messages clés et au ton. Si un scénario ou un scénarimage particulier est mis en évidence pour montrer la créativité ou le souci du détail, il est fort possible qu'il appuie votre soumission.

Question 12b : Le client dispose de plusieurs vidéos déjà produites, conçues sensiblement selon la même structure et traitant d'autres professions. Étant donné que ces vidéos demeurent disponibles au public, le client souhaite-t-il qu'on lui propose un traitement et une toute nouvelle approche créatifs totalement différents de l'approche actuelle ou souhaite-t-il au contraire que le traitement et l'approche créative proposés pour les nouvelles capsules à produire demeurent en continuité avec l'approche créative des capsules déjà existantes?

Réponse 12b : Nous encourageons le fournisseur à faire preuve de créativité et d'innovation dans l'approche et le traitement, mais nous suggérons que le client consulte les modules décrits dans la portée des travaux au paragraphe A.4 afin que la soumission soit évaluée correctement. Ces vidéos font partie intégrante d'une grande série de vidéos et de produits qui ont déjà été élaborés pour atteindre tous nos objectifs de recrutement actuels.

Question 12c : Pour obtenir la note maximale, il est suggéré de fournir un solide script, c.-à-d. le texte qui sera dit par le participant. Étant donné qu'il y aura un grand nombre de vidéos, que chaque script devra être rédigé à partir d'informations précises à être fournies éventuellement par les clients ainsi que de l'expérience propre au militaire choisi comme participant, et qu'à l'étape actuelle, aucune de ces informations n'est disponible, le client pourrait-il retirer ou du moins, ne pas tenir compte de cet élément comme critère d'évaluation.

Réponse 12c : Nous allons supprimer la section qui demande un exemple pour la rédaction de scripts, parce que nous ne demandons pas au fournisseur de rédiger des scripts dans le cadre de ce contrat.

Question 13 : 4.1.2.1 Prix total aux fins d'évaluation

Vous faites mention d'un tableur Excel pour les calculs financiers. Étant donné que la DP n'était disponible qu'en format papier, pourriez-vous m'envoyer le tableur Excel?

Réponse 13 : La version complète de la DP et le tableur Excel peuvent être téléchargés dans le site suivant : <https://achatsetventes.gc.ca>

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8B43-160006/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8B43-160006

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
cx026.W8B43-160006

Buyer ID - Id de l'acheteur
CX026
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 14 : 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

Le lien vers le formulaire d'attestation ne fonctionne pas (erreur 404). Pourriez-vous m'envoyer tous les formulaires d'attestation nécessaires?

Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni son nom ni le nom des membres de la coentreprise du soumissionnaire, le cas échéant, ne figurent sur la Liste d'admissibilité limitée à soumissionner au Programme de contrats fédéraux disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.esdc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.229006812.1158694905.1413548969#afed).

Réponse 14 : En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni son nom ni le nom des membres de la coentreprise du soumissionnaire, le cas échéant, ne figurent sur la Liste d'admissibilité limitée à soumissionner au Programme de contrats fédéraux disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et développement social Canada (EDSC) – Travail

Voici le lien au Programme de contrats fédéraux :
http://www.esdc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.229006812.1158694905.1413548969

Question 15 : Je crois comprendre qu'il n'y a aucune audition ou post-production pour les entrevues tournées pour un autre projet. Veuillez confirmer que c'est bien le cas.

Réponse 15 : C'est exact.

Question 16 : Dans le but d'établir un échéancier, pourriez-vous me donner la date prévue d'attribution du contrat?

Réponse 16 : Nous devrions attribuer le contrat à la fin de novembre.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT LES MÊMES.